

3 mois avant	1 mois avant	Le jour de l'état des lieux d'entrée	Après le déménagement
Envoyer sa lettre de renon au propriétaire	Fixer une date pour l'état des lieux de sortie du logement initial	Relever les compteurs d'électricité, de gaz	Modifier ses papiers d'identité
☐	☐	☐	☐
Vérifier son éligibilité aux aides au déménagement	Contacter ses fournisseurs d'électricité et de gaz	Relever le compteur d'eau	Changer l'adresse de sa carte grise
☐	☐	☐	☐
Faire appel à un déménageur, si nécessaire	Transférer ses abonnements internet et téléphone		Envoyer dans les 15 jours, des remarques qui n'auraient pas été reprises dans l'état des lieux d'entrée
☐	☐		☐
Inscrire ses enfants à une nouvelle école, crèche...	Souscrire une assurance habitation pour le nouveau logement		Récupérer le dépôt de la garantie locative liée à votre ancien logement
☐	☐		☐
Prévenir son employeur ou les organismes de paiements	Fixer une date pour votre état des lieux d'entrée		Changer de médecin traitement, si nécessaire
☐	☐		☐
Demander de pouvoir bénéficier d'un congé déménagement à son employeur	Faire suivre le courrier		
☐	☐		
Prévenir sa mutuelle	Faire le tri dans les papiers à conserver et le contenu de ce qui va être déménagé		
☐	☐		
	Prévenir la banque, caisse d'allocations familiales, mutuelle, écoles, crèche, administration fiscale et abonnements loisirs, DOGit, CatID		
	☐		